

7. Appel à candidatures « Professeurs Invités »

Le programme PYREN a vocation à développer les échanges transfrontaliers dans le domaine de la formation au niveau L3 et master. L'appel à candidatures « Professeurs Invités » pour le deuxième semestre 2017-2018 relatif à la venue de professeurs invités des universités transfrontalières partenaires du programme PYREN (Université de Saragosse, Université Publique de Navarre, Université du Pays basque) a été **prolongé jusqu'au 1^{er} décembre 2017**.

Les enseignants, enseignants/chercheurs désireux de faire venir, via le financement PYREN, leurs homologues espagnols des universités transfrontalières concernées sont priés de se mettre en contact avec eux pour les en informer.

Critères d'éligibilité :

- La demande doit être présentée par la formation et validée par les instances de la composante ;
- Le professeur invité doit être employé à titre principal par l'une des trois universités transfrontalières partenaires du projet PYREN (Université du Pays Basque, Université Publique de Navarre, Université de Saragosse) ;
- Le professeur invité de l'université partenaire dans le cadre d'un Master de l'UPPA, assurera obligatoirement 20h d'enseignement présentiel par mois (quatre semaines consécutives à raison de deux heures minimum par semaine), dont au moins la moitié dans le master qui invite. Le professeur peut être invité pour une durée maximum de deux mois ;
- A défaut des deux critères ci-dessus, le professeur pourra être invité en missions (remboursement de frais de déplacement et de séjour).

Pour plus d'informations : cristina.lacasta@univ-pau.fr

